

Les gouvernements provinciaux intéressés jouent un rôle de premier plan à ces conférences. La délégation canadienne est habituellement présidée par un ministre provincial et comprend des représentants des provinces concernées ainsi que divers conseillers fédéraux et provinciaux.

La délégation canadienne à la 32e session de la Conférence des Ministres de l'Education des pays d'expression française sera présidée par Jean-Pierre Ouellet, Ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles du Nouveau-Brunswick qui représentera aussi son gouvernement au sein de la délégation. Le Québec sera représenté par le Vice-Premier ministre et Ministre de l'Education, monsieur Jacques-Yvan Morin, élu à la deuxième vice-présidence lors de la 31e session de la Conférence, tenue l'an dernier à Ouagadougou, Haute-Volta. L'Ontario sera représenté par le Sous-ministre adjoint de l'Education, monsieur Gérard Raymond, et le Manitoba par monsieur Gérard Lécuyer du Bureau de l'Education française au Ministère de l'Education.

Les Ministres et chefs de délégation sont attendus à Montréal le 24 avril où ils participeront à un dîner offert en leur honneur par Jeanne Sauvée, Ministre des Communications et Conseiller auprès du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures pour les affaires francophones. Le lendemain, les Ministres et chefs de délégation se rendront à Québec pour l'ouverture officielle de la 32e session. Au terme des travaux de la Conférence, ils se rendront en visite à Frédéricton, les 28 et 29 avril, où ils seront les hôtes du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Les pays membres de la CONFEMEN sont les suivants: Belgique, Bénin, Burundi, Cameroun, Canada, Congo, Côte d'Ivoire, Empire Centrafricain, France, Gabon, Haïti, Haute-Volta, Ile Maurice, Madagascar, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo, Zaïre. La demande d'adhésion de Djibouti sera considérée au cours de cette session.

Les pays suivants ont été invités à participer à la Conférence à titre d'observateur : Cap Vert, Comores, Dominique, Guinée, Guinée-Bissau, Liban, Luxembourg, Maroc, Mauritanie, Sainte-Lucie, Sao Tomé et Príncipe, Seychelles, Tunisie.